Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_072-DE

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX

Morlaix Communauté
Séance du samedi 11 avril 2026
Délibération D26-072

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à neuf heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle des Conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 48
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de représentations : 1
Nombre de votants : 52

Secrétaire de séance : Patrick Berger

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Fave **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Sandrine Autret, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Morlaix :** Laetitia Abily à Catherine Tréanton, Valérie Scattolin à Ismaël Dupont **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec

Était représenté : **Guerlesquin** : Eric Cloarec par Christiane Dugay

---

Création des commissions thématiques

Rapporteur : Jean-Paul Vermot

Vu l'arrêté préfectoral du 9 août 2021 modifiant les statuts de la Communauté d'Agglomération Morlaix Communauté et la délibération n° D23-158 du 10 juillet 2023 portant révision des statuts de Morlaix Communauté, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1;

Considérant que les commissions thématiques sont créées par délibération du conseil communautaire, qui en fixe le nombre, la dénomination et le périmètre ; que l'article 4-3 du règlement intérieur indique les modalités de désignation des élus qui les composent et prévoit la participation de conseillers municipaux des communes membres de la communauté ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_072-DE

Au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil ou au bureau tel que prévu au Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président invite les membres du conseil à délibérer sur la création de six commissions thématiques :

1. la commission Cohésion sociale, Insertion et solidarités
2. la commission Développement économique - Tourisme et Attractivité - Enseignement supérieur - Piscines
3. la commission Aménagement - Habitat - Mobilités - Mer et Littoral
4. la commission Transitions - Energie - Eau - Déchets - Biodiversité
5. la commission Culture - Langue et culture bretonne - Equipements culturels et communautaires
6. la commission Ressources et affaires générales

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
Patrick Berger

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ